

Le budget 2026 austéritaire présenté le 14 octobre par le gouvernement entend une nouvelle fois **faire payer la crise** économique - politique - environnementale **aux travailleurs et travailleuses (avec et sans emploi)**. Sont ainsi maintenus dans les propositions : le gel des prestations sociales (allocations familiales, allocations logement, AAH,...) et des traitements des fonctionnaires, la désindexation des pensions, la suppression de plus de 3000 postes dans la fonction publique, le doublement des franchises médicales et la baisse du budget de la santé, des hôpitaux et des Ehpad...

Ce sont des choix injustes et dangereux s'inscrivant toujours dans la même logique : protéger les profits et les dividendes, ne pas remettre en cause les milliards d'aides versées aux entreprises.

A France Travail, la politique austéritaire est maintenue :

Le budget proposé impacte principalement le ministère du travail avec **2,5 milliards d'économie** annoncés (après les -4 milliards de 2025) .

L'ensemble des acteurs du Service Public de l'Emploi, de l'Insertion ou de la Formation voient leur crédit de fonctionnement ou d'intervention baisser dans une période de hausse du chômage et de précarisation accrue du salariat.

La suppression de 515 postes (ETP) à France Travail est ainsi programmée pour 2026 !

Le gouvernement justifie les suppressions de postes à venir par les gains de productivité portés par la Direction Générale au travers d'un Plan dit d'Efficiencia ! Merci la DG.

La Loi Plein emploi avec l'inscription obligatoire, l'obligation de 15h d'activités, le renforcement du contrôle de la recherche d'emploi, les contraintes exercées sur les privé.es d'emploi pour répondre aux besoins de main d'œuvre du patronat local et la création du Réseau National pour l'Emploi modifie en profondeur nos missions de Service Public. Nos missions principales d'accompagner les travailleurs et travailleuses sans emploi et de les indemniser se réduisent au profit d'un traitement de masse, d'une orientation de plus en plus systématique vers les opérateurs privés de placement, du contrôle et de la sanction (les privant de leurs allocations ou minima sociaux). **Ces évolutions renforcent la détérioration de nos conditions de travail, la perte de sens au travail et les conflits de valeurs.**

Et il faudrait faire plus, avec moins d'effectifs, alors que le déploiement de la Loi Plein emploi dégrade déjà nos missions de Service Public et nos conditions de travail !

Avec la CGT France Travail :

- ➔ Refusons toute suppression de poste et le Plan dit d'Efficiencia, et **exigeons d'avoir les moyens pour exercer nos missions au service des besoins des usager.es.**
- ➔ Exigeons **l'augmentation des salaires et des traitements** avec rattrapage des pertes subies ces dernières années et indexation à minima sur l'inflation.
- ➔ Revendiquons **l'abrogation de la Loi Plein emploi et du Décret Sanction**, ainsi que la réinternalisation des missions dévolues aux prestataires privés et opérateurs privés de placement.
- ➔ Exigeons l'abrogation des réformes de l'Assurance chômage depuis 2019. **Pour l'indemnisation de tous les privé.es d'emploi !**

0% d'augmentation annoncé par le DG lors de l'audio du 16 septembre.

L'annonce par le gouvernement d'« une année blanche » pour les agent.es de l'Etat risque de se traduire concrètement pour les agent.es de France Travail par des Négociations Annuelles Obligatoires une nouvelle fois à 0% (réunion le 20/10). Les pertes de pouvoir de vivre pour les agent.es de France Travail, comme pour la Fonction Publique, s'accumulent d'année en année.

La CGT France Travail s'inscrit d'ores et déjà dans une perspective de mobilisation unitaire pour faire gagner ces revendications partagées par le personnel de France Travail.

Rejoignez-nous
et Syndiquez Vous !

